

Association ARCAL
Amis pour une Retraite Conviviale Active et Ludique de THIONVILLE et environs

Présidente : Anne DEMOL 1, place Turenne 57100 Thionville
Tel : 03 82 88 08 17 – 06 81 42 97 78

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2023
REUNIE A LA SALLE MUNICIPALE DU VAL MARIE DE THIONVILLE**

DISPOSITIONS PREALABLES A LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Entourant Mme Anne DEMOL présidente, le bureau de l'assemblée générale ordinaire 2023 réunit Madame Marie Hélène MULLER secrétaire de séance, Denis LANG trésorier.
Monsieur Gilles FRANCI a accepté d'exercer la fonction de scrutateur.

La Présidente remercie la présence de Madame Cathy STARCK conseillère municipale déléguée aux seniors de THIONVILLE et Marie MICHEL conseillère municipale.

Constatant ensuite la présence de 87 membres porteurs de 33 pouvoirs valides, soit une participation avérée de 120 membres, la Présidente précise que le quorum requis est largement atteint et déclare la séance ouverte.

**1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 AVRIL 2022**

Celui-ci est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

2) l'AGO entérine la cooptation au comité directeur de 2 nouveaux membres :

Marie Thérèse GUILLEMOT et Sylvie LOCH

Adoption par l'Assemblée Générale à l'unanimité

3) RAPPORT MORAL :

Anne DEMOL rappelle que l'AGO constitue un moment fort de toute vie associative, elle définit les objectifs pour notre association :

- Assurer une gestion saine et équilibrée.
- Saisir toutes les occasions de développer le rayonnement de l'ARCAL.
- Généraliser la communication numérique.

4) BILAN DES ACTIVITES 2022

L'année 2022 a été une année riche en activités. Nous avons pu proposer une palette très variée, aux choix multiples dans de nombreux domaines : culturel, sportif, convivial.

Les animateurs bénévoles, à tour de rôle, ont présenté leur activité aux membres de l'assemblée.

5) BILAN FINANCIER : Denis LANG trésorier, présente les résultats de l'exercice 2022.

Denis LANG commente le Compte d'exploitation 2022 et le Bilan 2022.

6) RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES par Monique HOERRMANN

Le contrôle a été effectué le 03 mars 2023 en présence de Monsieur Denis LANG.
Le rapport du vérificateur aux comptes est lu dans son intégralité en séance.

7) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022 et DELIVRANCE DE QUITUS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2022 et donne quitus aux membres du bureau pour leur gestion ainsi qu'au vérificateur aux comptes pour le contrôle exercé.
Cette décision est validée à l'unanimité des voix.

8) ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE VERIFICATEUR AUX COMPTES

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat de vérificateur aux comptes pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale 2024, à Monique HOERRMANN.

9) FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNEE 2023

L'Assemblée Générale, sur proposition des Membres du Bureau, décide à l'unanimité, une cotisation de 35 € par personne et de 60 € par couple.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente Anne DEMOL clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

Anne DEMOL	Denis LANG	Marie Hélène MULLER	Gilles FRANCI
Présidente	Trésorier	Secrétaire	Scrutateur